

Compte rendu du Comité Technique Local du 3 mars 2015

À l'ordre du jour :

1. Création du PCRCP (vote)
2. Modification des horaires d'ouverture au public dans le Morbihan
3. Transfert de collectivités entre Lorient collectivités et Hennebont
4. Budget 2015
5. Bilan de la campagne « avis » et « recouvrement »
6. Bilan du contrôle interne et programme 2015
7. Questions diverses

Nous avons lu une déclaration liminaire que vous trouverez en pièce jointe. Nous y dénonçons notamment la politique d'austérité. Et nous insistons particulièrement sur le principe de réduction des horaires d'ouverture au public que nous condamnons.

Création du PCRCP : Pôle de Contrôle des Revenus Patrimoniaux

Ce nouveau pôle sera sous l'autorité de la division du contrôle fiscal.

Un groupe de travail réfléchira tout au cours de l'année à sa mise en place. Les travaux devront être finalisés pour septembre 2015 pour une mise en place dans le Morbihan au 1^{er} janvier 2016.

Ce pôle devra regrouper les agents actuellement affectés dans les structures de fiscalité immobilière (FI et BCRP) et ceux dédiés au contrôle sur pièces des dossiers à fort enjeu (DFE) (c'est à dire pôles CE voire cellules CSP) et le cas échéant du CSP d'initiative.

Le groupe de travail devra calibrer ce nouveau service qui comportera au minimum 16 agents.

La CGT sera vigilante, particulièrement sur ce point, le service devra avoir le nombre suffisant d'agents pour travailler correctement (charges / emplois).

Nous serons également vigilants sur les règles de gestion, en particulier pour celles et ceux qui souhaiteront ne pas suivre la mission. Des garanties (priorité sur la résidence) sont prévues.

C'est important, car le schéma d'implantation n'est pas encore décidé et les agents sont inquiets quant à leur future affectation. La circulaire prévoit plusieurs possibilités : 1 pôle mais avec une ou plusieurs antennes (Lorient et Vannes par exemple). Le groupe de travail aura à prendre cette décision. C'est pourquoi il est important que des agents travaillant dans ces services fassent partie de ce GT.

Après discussion, l'option reste ouverte sur la date d'installation du pôle, le 1^{er} septembre semblant une date plus cohérente puisqu'elle sera en phase avec le mouvement de mutations.

Ce projet remet également en cause en partie le projet immobilier rue Jérôme d'Arradon puisque le PCRCP ne faisait pas partie des plans au départ. Un groupe de travail devra à nouveau se réunir !

Nous avons posé la question à la Direction : il n'y aura pas de cellule CSP installée rue Jérôme d'Arradon.

Domme collatéral de cette réforme : la relance des successions sort des FI pour partir dans les pôles enregistrement.

Ce projet sera présenté au CHS-CT comme il se doit.

VOTE: CONTRE à l'unanimité des OS

Explication: Beaucoup trop de questions sans réponses. Le groupe de travail n'a pas rendu ses conclusions donc il est pour nous difficile de se prononcer. Nous sommes en tout cas contre la poursuite de constitution de pôles départementaux.

Modification des horaires d'ouverture au public

La politique d'austérité avec la baisse constante de nos moyens de fonctionnement et les suppressions d'emplois ont pour conséquence que la Direction adapte l'accueil à ses moyens.

Nous avons dénoncé la parodie de consultation des agents en plusieurs endroits du département. Nous précisons que la consultation s'est aussi correctement déroulée dans plusieurs services.

Mais globalement, tous les agents n'ont pas été consultés et n'ont pas pu donner leur avis, le comité local des usagers non plus.

Certains n'ont même pas proposé le maintien de l'existant et ont demandé à leurs agents uniquement de choisir un jour ou 2 demi-journées de fermeture.

Résultat : fermeture le mercredi sur les résidences d'Auray, Ploërmel, Pontivy et Vannes. Les discussions ne sont pas terminées sur Lorient. Maintien des horaires actuels à la paierie départementale ainsi qu'à la trésorerie de Vannes Municipale. En moyenne les trésoreries mixtes ont sollicité une amplitude horaire de 20H30 contre 23H précédemment (alors qu'une référence de 16H était prévue par la circulaire).

Nous vous avons envoyé avant ce CTL les propositions de la Direction pour tous les services du département.

Contrairement à ce que nous pensions, fermer un SPF et un pôle enregistrement toute une journée ne pose pas problème.

La Cité administrative à Vannes sera complètement fermée le mercredi, le PRS recevra sur rendez vous ce jour, si nécessaire.

Le travail des agents d'accueil les jours de fermeture est soi-disant prévu dans les protocoles d'accueil et les chefs de service géreront. Par contre leur installation « physique » sera examinée en CHS-CT.

La diminution des horaires d'ouverture aura un impact sur la prime d'accueil : 1 jour en moins par semaine c'est moins 20 % !

L'objectif est clair : il faut décourager les citoyens de venir dans nos centres, privilégier le « tout numérique ». Prendre cette décision, c'est acter la possibilité de fermetures supplémentaires dans le futur.

Pour l'anecdote et concernant notre position sur les ponts « naturels », cette décision est la preuve que l'on peut fermer au public et être présent dans les services !

VOTE : CONTRE à l'unanimité des 4 OS. Ce point sera donc représenté à un prochain CTL, nous ne connaissons donc pas la date de mise en place de ces nouveaux horaires.

Explication de vote commune :

Les conditions de travail des agents sont de plus en plus difficiles ce qui est principalement dû aux incessantes suppressions d'emplois et aux postes non pourvus. L'accueil est plus fortement touché que les autres services car les collègues, toujours en première ligne, récupèrent tous les usagers qui n'ont pu être renseignés par un autre biais : courriels, courriers, téléphone...

- Vu l'état des services, les contribuables ne peuvent obtenir de réponses à leurs demandes et se rabattent donc sur les services d'accueil.

- L'intention de la Direction Générale vise à l'évidence à accentuer la dématérialisation qui entraîne à terme des hausses de charge, un surcoût d'impression papier, une multiplication des tensions et des conflits et par ricochet rejailit fortement sur les services de gestion.

L'administration nous donne à nouveau une vision éthérée et hors sol de la mission d'accueil où chaque usager pourrait choisir le canal qui lui convient, ceci sans tenir compte des publics concernés, des contraintes organisées par la DGFIP elle-même. Dans la réalité l'offre multi-canal multiplie le nombre d'appels, de mails, de visites, aggrave les risques d'erreurs. Encore une fois, ce sont les agents qui vont devoir pallier les failles organisationnelles, les retards, les dysfonctionnements.

- Le CTL se tient sans que le CHS-CT n'ait été consulté : or, dans les départements expérimentateurs les agents de l'accueil ont noté dans le registre : « travail très fatiguant, agents très sollicités, pressions et fatigue ayant des effets sur la vie personnelle... »

- Nous demandons que le médecin de prévention donne son avis sur les conditions de travail à l'accueil.

Transfert de collectivités entre Lorient Collectivités et Hennebont

La Direction souhaite opérer un rééquilibrage entre les trésoreries de Lorient Collectivités et Hennebont. Il est donc envisagé de confier la gestion de Quéven, Caudan, Pont Scorff, Cléguer et Gestel à la trésorerie d'Hennebont.

Objectif : renforcer et pérenniser la trésorerie d'Hennebont et faciliter la gestion de Lorient Co à nombre d'emplois constant après comblement des vacances.

La Direction a choisi un transfert de charges plutôt qu'un transfert d'agents.

La CGT trouve que la Direction est optimiste sur ce point puisque la politique de la DG a eu pour conséquence que des postes soient non pourvus et donc vacants dans le Morbihan.

La date de mise en œuvre de ce transfert est incertaine. Prévues au plus tôt en juillet 2015, elle pourrait être repoussée, car un arrêté ministériel est nécessaire.

Cette mesure devrait soulager Lorient Co (Pour la Direction, cela répond à l'alerte CHS adressée par ses agents) et nous espérons qu'Hennebont sera en mesure de supporter ces nouvelles charges. Les OS ont demandé qu'un bilan soit établi au bout d'un an.

Le Directeur a aussi abordé la question de la fusion de Blavet Bellevue Océan qui impactera Lorient Co à terme et il a posé la réflexion suivante : « Devra t-on spécialiser à terme Lorient Co sur la ville et l'interco et sortir les autres collectivités » ? Réflexion en cours...

VOTE : abstention à l'unanimité

Budget 2015

La rigueur budgétaire continue, le budget baisse encore cette année : - **3,37 %**.

Moins d'effectifs, moins de moyens, notamment en terme d'investissement : continuez à vous serrer la ceinture !

Des bénéfices sont attendus de la cession du bâtiment de L'Orientis.

Bilan de la campagne « avis » et « recouvrement » Budget 2015

Le nombre d'imposables à l'IR a baissé par rapport à 2014 mais son montant est en hausse.

Il y a eu tassement des flux d'accueil au public sauf pour la campagne avis de taxes foncières. Par contre l'accueil téléphonique n'a pas diminué (+3,90%). Dans le détail : + 15,43 % pour les SIP et -20,26 % pour les trésoreries de proximité. Du fait de la réduction des horaires d'ouverture de certaines trésoreries de proximité, le flux des usagers, tant en accueil physique que téléphonique, se déporte vers les SIP depuis l'année dernière.

A noter que l'ensemble des services a fait état de tensions avec certains usagers suite à l'affaire

THEVENOUD (la fameuse « phobie administrative »). Différents articles de journaux et reportages télé ont également laissé croire que délais de paiement et remises à titre gracieux sont automatiquement octroyés sur simple demande.

Le contentieux a baissé de 4 %, par contre les effets de la crise économique ont généré une **nouvelle augmentation de près de 3 % du nombre de gracieux**.

Ce bilan ne nous informe pas sur le nombre de fiches de signalement rédigées pendant cette période par les agents d'accueil.

Ces campagnes sont difficiles nerveusement, il faut absolument se préoccuper sérieusement des conditions de travail de tous les agents qui oeuvrent dans des conditions difficiles.

N.B : pour la CGT, les fusions de secteurs ainsi que la diminution des horaires d'ouverture ne régleront rien !

Bilan du contrôle interne et programme 2015

L'année 2014 a été marquée par la mise en place d'un pilotage unifié des missions risques et audit. Les lignes directrices nationales visaient notamment à s'assurer de la fiabilisation des travaux de saisie liés à des ruptures de chaîne informatique, la consolidation de la qualité comptable de l'Etat, la fiabilisation des comptes dans le secteur public local et le secteur hospitalier, la maîtrise des opérations à fort enjeu budgétaire.

En 2014, 582 contrôles internes ont été réalisés.

Pour 2015, le plan national s'inscrit dans la continuité des plans précédents visant à satisfaire les objectifs majeurs de qualité comptable et de fiabilisation ainsi que la sécurisation des process de travail.

Les préconisations relatives au contrôle de traçabilité informatique sont reconduites ainsi que les revues des habilitations sensibles.

Questions DIVERSES

La CGT a souhaité aborder les points suivants :

– Prime d'accueil 2015

Les modalités d'attribution sont inchangées. 70 bénéficiaires (contre 55 en 2014) pour un montant de 50 à 400€. Les modalités d'attribution de la prime de caisse ne sont pas encore arrêtées.

La réduction des horaires d'ouverture aura une conséquence sur le montant de cette prime accueil !

Paiement en mars.

– Espaces de dialogue (EDD)

Nous avons souhaité connaître l'état d'avancement des EDD dont la mise en place avait été décidée par le groupe de travail sur les risques psycho-sociaux.

Peu de candidats se sont inscrits. 3 à l'EDD contrôle fiscal, 6 à l'EDD SIP. L'EDD cadres va être lancé.

Le mail de présentation de la Direction n'a pas l'air convaincant. La CGT n'est pas dupe sur les résultats que peuvent apporter ces EDD, les directions n'ayant que très peu de marge de manœuvre mais échanger entre collègues de services différents est enrichissant.

Vos élus en CTL: Christophe RISSEL, Patricia RETIF, Stéphane GALLAIS, Ludovic GUIBOUD